



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 septembre 2022

### **Création de 11 nouvelles unités de force mobile (UFM) dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur (LOPMI).**

La loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur (LOPMI) présentée ce jour en Conseil des ministres prévoit la création de 11 unités de force mobile, pour préparer notamment les grands évènements sportifs (Coupe du Monde de Rugby et Jeux Olympiques et Paralympiques) et maintenir l'ordre public.

Ainsi, pour la Police nationale, 4 CRS seront implantées à :

- 1 CRS à Marseille (13) ;
- 1 CRS à Chassieu (69) ;
- 1 CRS à Nantes (44) ;
- 1 CRS à Montauban (82).

Ces CRS, composées de 200 policiers chacune, seront constituées sur le modèle de la « CRS 8 ». Cela représente donc plus de 800 policiers, sans compter les personnels administratifs. Outil à la fois souple et mobile par son organisation, ces CRS permettent d'assurer une grande rapidité d'intervention avec des moyens optimisés.

Pour la gendarmerie nationale, 7 escadrons de gendarmerie mobile seront créés :

- 1 EGM à Melun (77) ;
- 1 EGM à Hyères (83) ;
- 1 EGM à Joué-lès-Tours (37) ;
- 1 EGM à Villeneuve d'Ascq (59) ;
- 1 EGM à Dijon (21) ;
- 1 EGM à Thionville (57) ;
- 1 EGM à Lodève (34).

Cela représente au total 840 gendarmes, sans compter les personnels administratifs.

Les escadrons de gendarmerie mobile sont des unités robustes, polyvalentes et projetables sans délai en tous points du territoire national y compris outre-mer sur des missions de sécurisation comme de maintien ou de rétablissement de l'ordre.

Tél : 01 49 27 38 53

Mél : [sec1.pressecab@interieur.gouv.fr](mailto:sec1.pressecab@interieur.gouv.fr)

Place Beauvau  
75008 PARIS